

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail- Démocratie - Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret N° 85/079 / du 30/01/85
Portant détachement de Monsieur ITOUA
Dieudonné Administrateur des S.A.F. de
4ème échelon auprès de l'hôtel Cosmos-
Frantel.

LE PREMIER MINISTRE ;

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution.

(/u la loi n° 15/62 portant statut général des Fonctionnaires

(/u le décret n° 62/130/ MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
de rémunération des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du
Premier Ministre ;

(/u le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur ITOUA Dieudonné, Administrateur en Chef des
S.A.F. de 4ème échelon est placé en position de détachement auprès
de l'hôtel Cosmos Frantel pour exercer les fonctions de Secrétaire
Général.

Article 2 : La Rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
l'hôtel Cosmos-Frantel qui est en outre redevable de la Contribution
patronale pour la Constitution de ses droits à pension.

Article 3 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures Contraires
au présent décret.

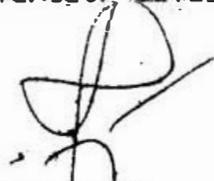
.../...

Article 4 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de Cessation de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel et Communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 30 Janvier 1985

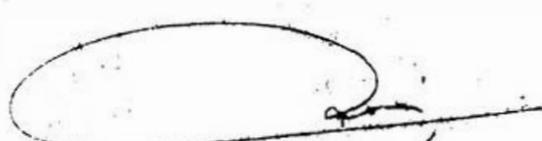
PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DES TRANSPORTS
ET DE L'AVIATION CIVILE'

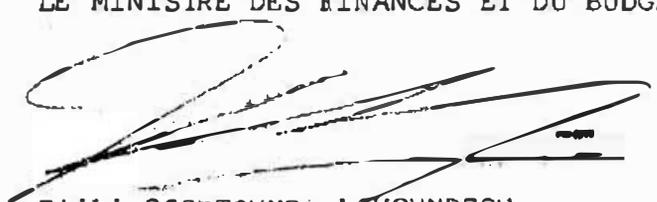

Milaire MOUNTHAULT.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE
LA FONCTION, PUBLIQUE ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE,

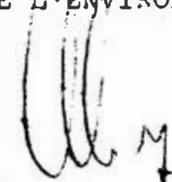

Bernard COMBO MATSIONA.-


Ange Edouard POUNGUI.-

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET,


Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

LE MINISTRE DU TOURISME DES LOISIRS
ET DE L'ENVIRONNEMENT,


Pierre M'GAKA.-